



Vaccin contre la varicelle

La vaccination protège contre une maladie qui peut être grave

La **varicelle** est une maladie infantile très contagieuse, provoquée par un virus qui est également responsable du **zona**.

On compte chaque année en France environ 700 000 cas de varicelle (presque autant que de naissances). Elle est presque toujours bénigne, en particulier chez l'enfant et immunisante : 95 % des sujets ne font qu'une varicelle tout au long de la vie. Cependant, chez de nombreuses personnes, le virus reste dans l'organisme et peut se réactiver des années plus tard sous une autre présentation clinique : le zona.

La varicelle n'est pas toujours une maladie bénigne et peut entraîner des complications graves voire des décès.

En France, selon les recommandations officielles qui doit se faire vacciner contre la varicelle et quand ?

Les personnes qui n'ont pas eu la varicelle durant l'enfance, notamment

- Les adolescents de 12 à 18 ans
- Les femmes en âge de procréer
- Les femmes dans les suites d'une première grossesse, sous contraception efficace
- Les enfants de plus d'un an en attente d'une greffe d'organe
- Toute personne non immunisée en contact étroit avec des sujets immunodéprimés.
- Les professionnels dont la sérologie est négative et qui sont en contact avec la petite enfance
- Les professionnels de santé en formation dans des services accueillant des sujets à risque de varicelle grave (immunodéprimés, services de gynécologie-obstétrique, de néonatalogie, de pédiatrie, de maladies infectieuses, etc.

La varicelle n'est pas toujours une maladie bénigne

La varicelle est redoutable pour les personnes immunodéprimées qui ne peuvent recevoir des vaccins vivants dont celui contre la varicelle.

Chez les sujets dont l'immunité est normale, lorsqu'elle survient après l'âge de 10 ans, les complications et hospitalisations sont plus fréquentes. De plus, elle peut être responsable, chez la femme enceinte non immunisée, de complications respiratoires pour la mère et provoquer des complications sévères pour l'embryon, le fœtus et le nouveau né.



Varicelle typique



Varicelle surinfectée



Varicelle hémorragique

Santé publique France recense une vingtaine de décès par an (dont 70% ont plus de 10 ans) et 3 000 hospitalisations.

Il existe un vaccin efficace permettant de se protéger contre la varicelle.

Dans de nombreux pays, USA, Canada, Allemagne, Autriche...cette vaccination est recommandée pour tous les jeunes enfants à partir de l'âge de 1 an. Dans le calendrier vaccinal Français, **cette vaccination n'est actuellement pas recommandée**, mais réservée à certaines situations particulières. Les autorités de santé ont pris cette décision compte tenu de la défiance vaccinale ambiante. En effet, une couverture vaccinale insuffisante, en diminuant la circulation du virus, peut avoir des conséquences négatives : les sujets non vaccinés risquent de contracter la varicelle plus tardivement (donc potentiellement avec une forme plus grave) et les sujets ayant déjà eu la varicelle peuvent être plus exposés au zona.

La varicelle occasionne 3 000 hospitalisations et une vingtaine de décès en France par an

Les complications graves de la varicelle sont essentiellement

- des surinfections bactériennes à streptocoque A et à staphylocoque chez le nourrisson et le jeune enfant
- des pneumopathies et des atteintes neurologiques chez l'adulte et l'immunodéprimé.

Outre ces formes graves justifiant l'hospitalisation, des surinfections bactériennes moins sévères et difficiles à diagnostiquer peuvent nécessiter plusieurs consultations, une antibiothérapie et générer des cicatrices définitives

Les vaccins

Que Le vaccin contre la varicelle est un vaccin vivant atténué.

Le vaccin contre la varicelle peut être prescrit par un médecin ou une sage-femme.

Il est disponible en pharmacie et doit être conservé au réfrigérateur entre + 2° C et + 8° C. Il ne doit pas être congelé.

La vaccination peut être réalisée par :

- un médecin
- une sage femme
- un infirmier (sur prescription médicale) en libéral, à l'hôpital ou en PMI.

Elle peut également être réalisée dans un centre de vaccination public.

Dans ce cas, la prescription, la délivrance du vaccin et la vaccination s'effectuent sur place.



Zona intercostal

L'injection du vaccin est prise en charge par l'assurance maladie et les complémentaires de santé dans les conditions habituelles. Il n'y a pas d'avance de frais pour la consultation dans les centres de vaccination publics ou en PMI.

Le vaccin est administré par voie intramusculaire ou sous-cutanée.

L'efficacité vaccinale

Le vaccin contre la varicelle est très efficace. **Sa protection dépasse 95% après les 2 doses (quasiment comme la maladie naturelle) pour toutes les formes de varicelles et 100 % pour les formes graves.**

Le vaccin protège aussi en partie contre le zona.

Le vaccin est aussi efficace lorsqu'il est proposé dans l'entourage d'une personne atteinte de varicelle, à condition que l'injection se fasse dans les 3 jours suivant le contact

Le schéma vaccinal de base

- 2 doses espacées d'au moins 2 mois
- Aucun rappel

Vaccins disponibles

Deux vaccins sont disponibles en France et sont des vaccins vivants atténués monovalents, à destination des enfants à partir de 12 mois et des adultes.

- Varilrix®
- Varivax®



Zona ophtalmique

Fiche inspirée de Infovac Suisse et rédigée par

Didier Pinquier
Hervé Haas
Robert Cohen

Les contre-indications vaccinales

Comme tous les vaccins vivants, le vaccin contre la varicelle est contre-indiqué en cas de :

- Maladie ou prise de médicament risquant d'affaiblir le système immunitaire
- Grossesse (La grossesse doit également être évitée dans le mois qui suit la vaccination)

Et comme tous les autres vaccins, il ne doit pas être utilisé en cas de :

- Allergie aux substances actives ou à l'un des composants du vaccin ou aux résidus à l'état de traces
- Maladie aigüe avec fièvre

Que faire après la vaccination ?

Le vaccin contre la varicelle est un vaccin sûr qui, dans la majorité des cas, ne provoque aucune réaction spécifique.

Une fièvre modérée et une éruption peu étendue ressemblant à la varicelle (surtout au niveau du site de l'injection) peut s'observer (< 10% des vaccinés) une dizaine de jour après la vaccination

- En présence de boutons autour de la zone où a été administré le vaccin, couvrez-les, ils vont guérir rapidement. Si c'est impossible, évitez les contacts avec les nouveau-nés prématurés et les personnes dont le système immunitaire est affaibli tant que vous avez des boutons.
- Utiliser un médicament contre les symptômes accompagnant la fièvre si besoin.
- Ne pas donner de médicament contenant de l'aspirine (acide acétylsalicylique) aux personnes de moins de 18 ans dans les 6 semaines suivant la vaccination.

Indications plus larges de la vaccination varicelle que les indications officielles.

De nombreux experts InfoVac pense que la vaccination peut être proposée :

- En post exposition
 - En cas d'exposition familiale car les secondes ou troisièmes varicelles dans une même famille sont souvent plus sévères
 - En cas de voyage programmé et où une sortie de l'éruption est prévisible pendant le séjour.
- Enfin pour toutes les familles qui le souhaitent après présentation du rapport bénéfice/risque, très favorable sur le plan individuel.

Zona des membres



Bibliographie

- Gershon Nat Rev Dis Primers. ; 1: 15016. doi:10.1038/nrdp.2015.16
- Hall S, Maupin T et al. Second varicella infections: are they more common than previously thought? Pediatrics. 2002 Jun;109:1068-73.
- Wutzler P, Bonanni P, Burgess M et al. Varicella vaccination - the global experience. Expert Rev Vaccines. 2017 Aug;16:833-843